

## **Loi de la Californie sur la transparence dans les chaînes d'approvisionnement de 2010**

Mise à jour le 15 décembre 2014

Vitro Architectural Glass (anciennement PPG Glass) reconnaît l'importance de conduire ses affaires de manière éthique tout en respectant les droits de la personne. Vitro met en œuvre des normes internes de responsabilisation pour ses employés au moyen de son programme de conformité juridique et éthique intitulé Leadership Through Integrity, soit le Code d'éthique mondial de Vitro (le « Code d'éthique mondial ») axé sur les domaines du risque en matière d'éthique, qui permet de promouvoir la culture d'honnêteté, de responsabilisation et de transparence de Vitro.

Le Code d'éthique mondial interdit le travail des enfants ou le travail forcé sous toutes ses formes et exige que Vitro offre un milieu de travail sécuritaire et hygiénique. Le Code d'éthique mondial de Vitro exige également la conformité à toutes les lois de tous les pays où nous conduisons nos activités. Vitro considère que le respect des lois locales est le niveau minimal de conduite éthique acceptable. En outre, le Code d'éthique mondial de Vitro nous oblige fréquemment à surpasser les obligations légales minimales locales et à conduire nos affaires selon les normes les plus rigoureuses. Si un employé enfreint notre Code d'éthique mondial, Vitro se réserve le droit de licencier cet employé ou de collaborer avec lui pour corriger cette infraction.

Vitro attend de ses fournisseurs attirés qu'ils adoptent des pratiques commerciales conformes aux attentes de Vitro en matière d'éthique et d'intégrité. Pour ce faire, Vitro a mis au point un Code d'éthique mondial des fournisseurs (le « Code des fournisseurs »). Nos fournisseurs doivent, à tout le moins, se conformer entièrement aux lois locales applicables et aux normes reconnues internationalement dans chaque pays où ils font affaire. Aucun fournisseur ou sous-traitant de Vitro ne doit jamais employer délibérément des enfants ou des travailleurs forcés dans ses installations dans le monde entier. Le Code des fournisseurs de Vitro exige également que les fournisseurs offrent des conditions de travail sécuritaires et hygiéniques et qu'ils se conforment à toutes les exigences légales réglementaires relativement aux salaires, aux heures de travail et aux avantages sociaux.

Si un fournisseur de Vitro ne respecte pas ses obligations relativement au Code des fournisseurs, nous prendrons les mesures appropriées qui peuvent, entre autres, permettre au fournisseur de corriger l'infraction. Si le fournisseur persiste à enfreindre ces obligations dans la conduite de ses affaires, nous évaluerons notre relation d'affaires avec ce fournisseur et prendrons les mesures correctives appropriées. Les mesures correctives peuvent comprendre l'annulation de la commande passée, l'interdiction de faire appel aux installations ou aux fournisseurs fautifs, la résiliation des contrats pertinents et la dénonciation de l'infraction aux autorités compétentes. Vitro se réserve le droit de vérifier si ses fournisseurs se conforment aux lois et aux exigences instaurées par Vitro.

Vitro est persuadée que l'éducation et la formation sont des éléments essentiels pour assurer que nos employés et nos fournisseurs satisfassent à nos normes d'éthique rigoureuses. De nombreux employés, dont ceux qui détiennent une responsabilité dans notre chaîne d'approvisionnement, doivent suivre une formation annuelle sur notre Code d'éthique mondial. En outre, Vitro forme régulièrement des employés et des gestionnaires qui détiennent des responsabilités dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, relativement à la traite de personnes et à l'esclavage.